

Colonie de vacances In Memoriam

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tiers, maçons, etc.) dont le dévouement et l'impétuosité sont au-dessus de tout éloge, se hissèrent sur la faite escarpée de la nef, sur l'étroite et dangereuse plateforme qui entoure la base de la flèche, et, au milieu des débris embrasés, des tuiles, des pièces de fer qui tombaient à leurs côtés, brûlaient même jusqu'à leurs vêtements, s'appliquèrent avec un calme imperturbable, à diriger l'eau de manière à éteindre les tisons ardents à mesure qu'ils arrivaient à leur portée. D'autres travaillaient dans l'intérieur du dôme, dont la voûte percée d'un trou circulaire dans son point culminant, livrait passage à des charbons embrasés qui tombaient dans le chœur. Par un bonheur dans lequel on doit reconnaître la main protectrice de celui qui dispose des éléments et les dirige à sa volonté, le vent avait cessé, l'atmosphère était calme et n'offrait autour du foyer de l'incendie que l'agitation, suite inévitable de l'action de la flamme. Cependant cette agitation était telle que les charbons brûlants étaient lancés jusqu'au delà des maisons qui forment l'alignement dès le bâtiment du collège à l'Escalier-du-Marché. Il en arrivait jusqu'à la Madeleine et au Chemin-Neuf. Le jardin de la maison de M. le professeur Levade en était jonché et deux fois le feu s'est manifesté dans sa toiture. Qu'aurait-ce été si le vent d'est eût continué?... Il est hors de doute, que tout ce quartier aurait été atteint et que nous aurions vu s'écrouler, avec la Cathédrale, le bâtiment de l'Académie et tout ce qu'il renfermait de précieux. Grâce à l'heureuse circonstance du calme, on a pu travailler sans obstacle et avec un succès tel que, dès l'instant où la charpente de la flèche a été consumée, environ les 5 heures, tout a été fini. Mais ici, que ne devons-nous pas aux citoyens courageux qui se sont exposés aux plus grands dangers, et dont plusieurs sont restés pendant 4 heures dans le fort du foyer de l'incendie ? que ne devons-nous pas aux habitants de tous les quartiers de la ville ? que ne devons-nous pas surtout à nos braves concitoyens, qui sont accourus de plusieurs lieues à la ronde. On vient de voir qu'outre les pompes de la ville, 17 pompes étrangères ont été en activité. Par un effet des sages dispositions qui ont été prises, on en avait formé une file dont la tête avait été établie sur les bords du Flon, à plusieurs centaines de toises de la porte St-Maire et qui, se communiquant l'eau les unes aux autres, en fournissaient abondamment. On a remarqué surtout celle de Préverenges, construite par le Sr Golay, fondateur à Morges, sur le modèle des pompes à syphon de Schenk, et qui placée sur les bords de la rivière, alimentait toutes les pompes de la file.

S'il était permis de présenter ici d'autres tableaux que celui du danger que nous avons couru nous dirions que rien n'égale la beauté du spectacle qu'offrait la ville et ses environs, éclairés par cette gerbe colossale. L'horizon était d'un noir sombre, les édifices s'y dessinaient de la manière la plus éclatante et le vert le plus brillant colorait les arbres qui s'élevaient de toutes parts. Les petits oiseaux réveillés avant l'aurore, voltigeaient de branche en branche et les familles de hiboux, naguères habitants paisibles du bâtiment enflammé, planaient avec anxiété dans les airs.

Dans l'incendie qui a eu lieu de la flèche du chœur de la Cathédrale, les maisons voisines ont été plus ou moins exposées, surtout celles qui avaient des lucarnes ouvertes à leurs toits. Pour éviter autant que possible les accidents qui pourraient arriver, en cas de feu, dans une partie quelconque de la ville, la Municipalité invite tous les propriétaires de maisons qui ont des lucarnes à les faire garnir de fenêtres ou de contrevents, afin de pouvoir les fermer au besoin. Il est particulièrement recommandé aux propriétaires qui sont dans le cas de s'absenter, de tenir les sus-dites lucarnes fermées.

Lausanne, le 31 mai 1825.

Grefre de la Municipalité.

La Municipalité ayant décidé de faire plusieurs changements et réparations aux pompes à feu invite les maîtres qui voudraient offrir leurs services à prendre connaissance de l'ouvrage au-

près de Mr. le Maisonneur, afin de pouvoir donner leurs soumissions pour le 20 courant. Il y aura à faire entr'autres : 7 mèches en fonte douce ; 16 boîtes de tuyaux idem ; 6 balanciers en fer ; la caisse et le train des pompes Nos 2 et 6 doivent être entièrement rétablis à neuf, charbonnage et ferrure.

Lausanne, le 1er juin 1825.

Grefre de la Municipalité.

Adresse. — Pierre, qui a reçu un flobert pour sa fête, arrive tout fier vers sa maman.

— Maman, dit-il, penses-tu si je suis plus adroit que Jean?... Il avait déjà tiré six fois sur un moineau qui était là, au bord du toit, moi, j'ai rive, je vise, le moineau tombe.

Pauvre moineau!

Amour et raison. — Un père présente ses trois filles à un prétendant éventuel.

— Voilà Justine, dit-il, elle a 25 ans, je lui donne cinquante mille francs... Voilà Victoire, elle a trente ans, je lui donne cent mille francs... Voilà Artémise, elle a trente-cinq ans, je lui donne deux cent mille francs...

Le prétendant ébloui :

— N'en avez-vous pas de plus vieille ?

PORTRAIT ET CHIEN DE CHASSE

L'ANNÉE dernière, une dame de Genève commandait à un bon dessinateur l'agrandissement de sa photographie. Elle lui fit la recommandation de chercher à améliorer et corriger certains traits de sa physionomie, alléguant que le photographe avait râté le cliché (mais au contraire c'est elle qui n'est plus belle). Le dessinateur promit de faire le nécessaire et au bout de quelques jours revient avec l'agrandissement. Au vu de celui-ci, la dame s'écrie :

— Quelle horreur ! C'est affreux ! Ce n'est pas moi.

Elle appelle son chien Briffau et lui montre le portrait ; le chien fait demi-tour.

— Vous voyez, mon chien ne me reconnaît pas, c'est pourtant un chien de chasse très intelligent.

— Je ne puis pourtant pas vous faire plus belle que vous n'êtes, puisque vous désirez l'expression du naturel.

— Voyons, voyons, vous allez me retoucher ce dessin ?

Le peintre partit furieux en faire part à son ami ; ce dernier lui dit :

— Ne t'en fais pas, j'ai trouvé le filon ; laisse ton tableau ici et passe après-demain, tu iras le reporter chez cette pénible et tu insisteras pour qu'elle le montre de nouveau au chien. Tu ne voudrais pas retoucher ce tableau ; elle est plus jolie qu'au naturel.

Son ami frotta tout le tableau avec un morceau de jambon.

Au jour indiqué, le dessinateur reprit son tableau et le présenta de nouveau.

— J'espère que madame sera contente de la retouche que j'ai faite, ayez l'obligeance de le montrer de nouveau à votre chien.

— Briffau, Briffau, viens donc ici. On montre le tableau et Briffau se met à le lécher.

— Ah ! ah ! vous voyez, cette fois c'est bien moi, je suis contente, combien vous dois-je.

— Eh bien, répondez le dessinateur, cela fait 25 francs de plus pour la retouche.

— C'est très bien, voilà votre argent.

Colonie de vacances In Memoriam. — Avec le retour du printemps, « In Memoriam » a de nouveau ouvert les portes de sa colonie de la Cigale, en Venues s. Lausanne. Depuis le 20 mai, une trentaine d'enfants de nos soldats décédés vont bénéficier des avantages offerts par ce home durant un mois. Puis, d'autres groupes d'enfants y séjourneront à leur tour durant un mois également. Aussi, le Comité de la Section vaudoise adresse-t-il à tous les amis et donateurs de l'œuvre un chaleureux appel pour leur rappeler que soit les dons en espèces (compte chèques N° 1534, Colonie) soit les dons en nature, légumes, fruits, etc., ceux-ci pour varier la subsistance, sont toujours les bienvenus. Les dons en nature peuvent être expédiés par l'entremise des tramways lausannois (Halte Venues) ou sont recueillis à domicile lorsque les donateurs habitent le voisinage. Il est aussi rappelé que les amis de l'œuvre et tous ceux qui s'y intéressent sont toujours admis à visiter la Colonie le lundi après-midi de chaque semaine.

AIMONS-NOUS

*Aimons-nous, puisque tu le veux,
Sans penser aux douleurs futures
Soyons tendres dans nos aveux
Et croyons que le bonheur dure.*

*Fais-toi petite dans mes bras,
Demeure les paupières closes,
Oublie, un instant, qu'ici-bas
Les gens passent comme les choses.*

*Ne devine pas notre sort :
Quand ce n'est point l'indifférence,
C'est le mensonge ou c'est la mort
Qui sépare deux existences.*

*Mais ne songeons pas à cela,
Unis par la même tendresse,
L'un près de l'autre restons là
Dans cette chambre où le jour baisse.*

*Le long de tes bras laisse errer
Mes doigts en des caresses lentes,
Contre mon corps viens te serrer,
Te blottir toute frissonnante.*

*Je chasserai de ton esprit
Les papillons noirs qui s'y traînent,
Tu verras que lorsqu'on chérit
La vie apparaît plus sereine.*

*Aimons-nous, puisque tu le veux,
Sois confiante, sois câline,
Tâchons d'être un moment heureux,
Mets ta tête sur ma poitrine,*

*Donne tes lèvres, donne-les,
Que je les effleure des miennes,
Et que ces instants en allés,
Soient de ceux dont tu te souviennes...*
André Marcel.

CLOCHES ET ARMOIRIES DE NOVILLE

DE Villeneuve on se rend facilement à Noville, à pied, en trois petits quarts d'heure, soit par la route cantonale de Lausanne à Chessel, soit par le chemin dit des Grangettes. Ce dernier, beaucoup plus agréable que la grand'route, se détache de celle-ci immédiatement après le pont de Villeneuve, il suit tout d'abord la rive gauche de l'Eau froide, longe le lac sur un certain parcours, puis se dirige au sud-est à travers prairies et vergers et débouche enfin à l'entrée du village, près du battoir.

L'église de Noville, cachée derrière de grosses fermes à l'aspect cossu, est intéressant au point de vue archéologique. Canoniquement parlant, elle se trouve dans le diocèse de Sion et, avant la Réforme, le droit de nommer ses desservants appartenait au prévôt du Grand Saint-Bernard.

La nef, construite au XVIII^e siècle, et à laquelle on accédait par une porte ogivale qui existe encore, ne présente pas un intérêt bien particulier. Cependant, on remarquera la chaire, qui date du XVII^e siècle, supportée par les anciens fonts baptismaux. Dans le chœur, voûté en croisée d'ogives, se trouvent des vestiges de peintures du XIV^e siècle. Le vitrail du fond est moderne.

Sur le côté droit, soit au sud de la nef, et séparée de celle-ci par une forte grille en fer, s'ouvre une chapelle ajoutée au XVe siècle, dont la voûte en ogive est terminée par une clef qui porte un écusson armorié d'une fleur de lys.

Le clocher, d'une époque beaucoup plus tardive que le chœur contre lequel il s'appuie, renferme trois cloches de différentes grandeurs.

La plus grosse, dite de *midi* donne le *ré bémol* et mesure 0 m. 75 de hauteur sur 0 m. 80 de diamètre. La partie supérieure est décorée d'arabesques, de guirlandes de fleurs et de fruits, le tout d'une facture assez soignée. Sur ses flancs on lit l'inscription que voici :

Je parle à toutes les langues, chacun entend mon dit,

*J'appelle tout le monde à louer Jésus-Christ.
I B Bertholet châtelin (sic) Daniel Murisier pasteur.*

La seconde cloche, dite de l'école donne le *fa*